

You can't ~~X~~  
shape  
London's  
future.

Une petite ~~X~~ peut faire  
une grande différence.

Participez aux élections  
**du maire de Londres et  
de l'assemblée de Londres**

**2 Mai 2024**

Munissez-vous d'une  
pièce d'identité avec  
photo pour voter.

Pour en savoir plus,  
consultez le site :

**[londonelects.org.uk](https://londonelects.org.uk)**



Le 2 mai 2024, les habitants de Londres pourront élire le maire de Londres et les 25 membres de l'Assemblée de Londres.

Le maire a pour mission de faire de Londres un endroit meilleur pour toutes les personnes qui visitent la ville, y vivent ou y travaillent.

Cela implique d'élaborer des politiques, de fixer des budgets, de superviser des programmes majeurs et de faire la promotion de Londres dans le monde entier, le tout en accord avec la vision du maire et dans l'intérêt de Londres et des Londoniens.

L'Assemblée de Londres est composée de 25 membres dont 11 représentent l'ensemble de la capitale et 14 sont élus par les circonscriptions de Londres.

L'Assemblée est les yeux et les oreilles des Londoniens à l'hôtel de ville. Les membres demandent au maire de rendre des comptes en examinant les stratégies, les décisions et les actions du maire pour s'assurer qu'elles sont dans l'intérêt public.

## QUAND AURA LIEU LE VOTE ?

Le 2 mai 2024, les bureaux de vote seront ouverts de 7 h à 22 h. Il est conseillé d'arriver le plus tôt possible afin d'avoir le temps de voter.

**Vous devez vous munir d'une pièce d'identité avec photo pour voter.**

**Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur la page suivante.**

Si vous votez par voie postale, vous recevrez vos bulletins de vote avant les élections. Vous devrez les renvoyer avant le 2 mai 2024 à 22 h.

## QUI PEUT VOTER ?

Vous pouvez voter si vous êtes :

- Âgé e de 18 ans ou plus au 2 mai 2024
- Un e citoyen ne britannique, de l'Union européenne, ou du Commonwealth résidant à Londres et inscrit e sur les listes électorales avant le 16 avril 2024.

Vous pouvez vous inscrire pour voter sur [gov.uk/register-to-vote](https://gov.uk/register-to-vote) ou contacter le bureau d'inscription électorale de votre arrondissement.

## OÙ PUIS-JE VOTER ?

Vous pouvez voter de 3 manières différentes.



### I À votre bureau de vote

- Avant le 2 mai, vous recevrez une « carte électorale » sur laquelle figureront les détails de votre bureau de vote.
- Vous pouvez voter uniquement au bureau de vote précisé sur la carte.
- Le personnel du bureau de vote vous demandera de présenter une pièce d'identité avec photo. Il vérifiera que votre visage correspond à celui de la photo de votre pièce d'identité, et que votre nom figure sur les listes électorales.
- Le personnel du bureau de vote peut vous aider à comprendre les bulletins de vote si nécessaire.
- Il n'est pas obligatoire d'emmener sa carte électorale au bureau de vote, mais cela facilitera la tâche du personnel.

### Types de pièces d'identité avec photo acceptées

Vous pouvez utiliser l'un des types de pièce d'identité avec photo suivants pour voter dans un bureau de vote.

### Voyage international

Passeport délivré par le Royaume-Uni, l'une des îles Anglo-Normandes, l'île de Man, un territoire britannique d'outre-mer, un État de l'Espace économique européen (EEE) ou un pays du Commonwealth (y compris une carte de passeport irlandaise).

### Conduite et stationnement

Permis de conduire délivré par le Royaume-Uni, l'une des îles anglo-normandes, l'île de Man, un État de l'Espace économique européen (EEE). Un Blue Badge.

## Déplacements locaux

- Older Person's Bus Pass (carte de bus pour personnes âgées) financée par le gouvernement britannique
- Disabled Person's Bus Pass (carte de bus pour personnes handicapées) financée par le gouvernement britannique
- Carte Oyster 60+ financée par le gouvernement britannique
- Freedom Pass
- Carte nationale écossaise délivrée à des fins de transport à tarif réduit (y compris une carte de bus pour les plus de 60 ans, les personnes handicapées ou les moins de 22 ans)
- Carte galloise de transport à tarif réduit pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- Carte galloise de transport à tarif réduit pour les personnes handicapées
- Senior SmartPass délivré en Irlande du Nord
- Registered Blind SmartPass ou Blind Person's SmartPass (SmartPass pour aveugles) délivrés en Irlande du Nord
- War Disablement SmartPass (SmartPass pour invalides de guerre) délivré en Irlande du Nord
- 60+ SmartPass (SmartPass pour les plus de 60 ans) délivré en Irlande du Nord
- Half Fare SmartPass (SmartPass) délivré en Irlande du Nord

## Justificatif d'âge

Carte d'identité portant l'hologramme du Proof of Age Standards (carte PASS).

## Autres documents délivrés par le gouvernement

- Document biométrique d'immigration
- Carte d'identité nationale délivrée par un État de l'EEE
- Carte d'identité électorale délivrée en Irlande du Nord

Certificat d'autorité électorale : <https://www.electoralcommission.org.uk/i-am-a/voter/voter-id/applying-a-voter-authority-certificate>

Document d'électeur anonyme : <https://www.electoralcommission.org.uk/i-am-a/voter/register-vote/register-vote-anonymously#>

## Document d'électeur anonyme

**Si vous ne possédez pas une pièce d'identité avec photo acceptée,** vous pouvez demander un document d'identité d'électeur anonyme, connu sous le nom de Voter Authority Certificate (certificat d'autorité électorale), si :

- Vous n'avez pas de pièce d'identité avec photo acceptée
- Vous n'êtes pas sûr(e) que votre photo d'identité vous ressemble encore
- Vous craignez de ne pas pouvoir utiliser une pièce d'identité existante pour une autre raison, telle que l'utilisation d'un marqueur de genre

La date limite de dépôt des demandes est fixée au 24 avril à 17 heures. Pour en savoir plus, consultez le site : [electoralcommission.org.uk](http://electoralcommission.org.uk)

## Pièce d'identité avec photo expirée

Vous pouvez toujours utiliser votre pièce d'identité avec photo si elle est expirée, à condition qu'elle vous ressemble.

Le nom figurant sur votre pièce d'identité doit être le même que celui que vous avez utilisé pour vous inscrire sur les listes électorales.

Si vous ne pouvez pas vous rendre en personne au bureau de vote, vous pouvez demander à voter par correspondance ou par procuration.



## 2 Par voie postale

- Vous recevrez les bulletins de vote environ une semaine avant les élections.
- Inscrivez vos votes sur les bulletins et renvoyez-les en vous assurant qu'ils arrivent avant le 2 mai 2024 à 22 h.
- N'oubliez pas de signer la déclaration de sécurité et d'y inscrire votre date de naissance.
- Vos votes ne seront pas comptabilisés s'ils ne sont pas renvoyés à temps.
- Si vous avez oublié de l'envoyer par voie postale, vous pouvez apporter votre vote par correspondance rempli à n'importe quel bureau de vote de l'arrondissement où vous êtes inscrit ou au bureau d'inscription électorale de votre arrondissement.
- Lorsque vous retournez votre vote par correspondance en main propre, vous devez remplir un court formulaire. Veuillez prévoir du temps pour cela.

Vous avez jusqu'au 17 avril 2024 à 17 h pour faire une nouvelle demande de vote par voie postale ou pour modifier un dossier de vote par voie postale ou de vote par procuration existant.

Rendez-vous sur le site [gov.uk/apply-postal-vote](https://gov.uk/apply-postal-vote) ou contactez le bureau d'inscription électorale de votre arrondissement.



## 3 Par procuration

- Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote, vous pouvez établir une procuration pour désigner une personne de confiance.
- Cette personne pourra voter en votre nom, et vous devrez lui indiquer pour qui vous souhaitez voter.

Vous avez jusqu'au 24 avril 2024 à 17 h pour faire une nouvelle demande de vote par procuration (différente d'une procuration postale ou d'une procuration d'urgence).

La date limite de réception des demandes de procuration d'urgence est fixée au 2 mai 2024 à 17 h.

Rendez-vous sur le site [gov.uk/apply-proxy-vote](https://gov.uk/apply-proxy-vote) ou contactez le bureau d'inscription électorale de votre arrondissement.

**Pour en savoir plus, consultez le site [londonelects.org.uk](https://londonelects.org.uk)  
[@LondonElects](https://twitter.com/LondonElects)  
[#LondonVotes](https://twitter.com/LondonVotes)**

## COMMENT VOTER ?

Vous recevrez trois bulletins de vote pour voter aux élections du maire de Londres et de l'assemblée de Londres :

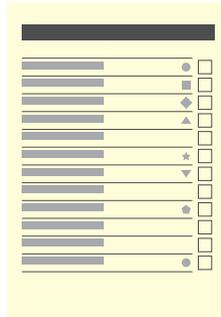
### Maire de Londres (bulletin de vote rose)

- Choisissez la personne que vous souhaitez voir élire maire de Londres.
- **Marquez [X]** à côté du/de la candidat/e de votre choix. Ne faites qu'UN SEUL CHOIX.
- Les années précédentes, il était possible de formuler un second choix. Ce n'est plus le cas.



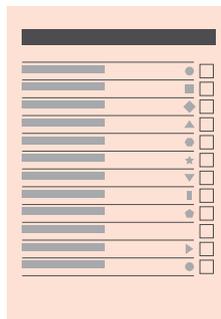
### Membre de l'Assemblée de Londres pour la circonscription (bulletin de vote jaune)

- Choisissez un/e candidat/e pour représenter votre quartier à l'Assemblée de Londres.
- Veuillez désigner un/e candidat/e unique.
- **Marquez [X]** à côté de votre choix.



### Membre de l'Assemblée de Londres pour l'ensemble de Londres (bulletin de vote orange) :

- Choisissez un/e candidat/e pour représenter l'ensemble de Londres à l'Assemblée de Londres.
- Veuillez désigner un/e candidat/e unique.
- **Marquez [X]** à côté de votre choix.



## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Chaque électeur/rice inscrit/e sur les listes électorales de Londres recevra un livret explicatif en avril 2024. Ce livret contiendra la liste de tous les candidats à l'Assemblée de Londres, des programmes succincts des candidats au poste de maire qui choisissent d'en fournir un et des informations clés sur le lieu de vote et la procédure à suivre. Attendez-vous à le recevoir bientôt.

Pour plus d'informations, consultez le site [londonelects.org.uk](http://londonelects.org.uk), ou contactez le bureau d'inscription électorale de votre arrondissement.